

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

Séance du : 6 mars 2020

N° : 1771

**Assimilation de l'ARPE-
ARB à une strate
démographique**

10 MARS 2020

Membres présents : Mireille Benedetti (CR), Béatrice Aliphath (CR), Anne Claudius-Petit (CR), Christian Mounier (CD 84), Jean-François Luc (CR)

Excusés : Didier Réault (CD 13), Patricia Saez (CD 13), François Cavallier (CD83), Jean-Guy Di Giorgio (CD83), Laure Comte-Berger (CD84), Chantal Eyméoud (CR), Maud Fontenoy (CR)

Participaient également : Michel Bourrely (CD13), Jean-Philippe Chauvin (CA Grand Avignon), Céline Hayot, Philippe Vitel(CR), Pascale Mazzocchi (Paierie), Eric Hansen (OFB), Guy Parrat, Sylvie Gaillard (CESER), Yves Le Trionnaire (ADEME), Annick Mièvre, Philippe Pierron (AdE), Paul Burro (NCA), Géraldine Biau (DREAL), Stéphanie Puteri, Audrey Michel, Sandrine Halbedel, Audrey Glorian, Sylvie Toubas (ARPE-ARB), Aurélie Ruffinati, Thomas Fourest (représentants du personnel ARPE-ARB)

Membres titulaires : 9 Membres présents : 5

- Considérant** La mission de l'ARPE-ARB d'échelle d'intervention régionale et le nécessaire développement des partenariats ;
- Considérant** Le management historique de l'agence par un cadre de catégorie A+ ;
- Considérant** Le poids de la structure que ce cadre représentera en appui à la présidente pour dialoguer avec des interlocuteurs de haut niveau (DGS et directeurs généraux des différents partenaires notamment membres de l'ARPE ARB), le nombre et surtout la qualification des agents à encadrer ;
- Ouï** L'exposé de la Présidente de l'ARPE-ARB ;

Après avoir délibéré, le Comité syndical décide

- d'assimiler le Syndicat mixte de l'ARPE-ARB à une collectivité de 80 000 à 150 000 habitants,
- d'autoriser la Présidente à procéder au recrutement d'un Directeur Général correspondant à cette strate.

Fait et délibéré à Marseille, le 6 mars 2020

Pour copie conforme,

La Présidente,
Mireille BENEDETTI

